Parcht.
allan

Rapport du Memoire de M. Serin &c
qui à pour titre Moyen nouveau et infaillible, pour
prevenir les dangers de l'accouchement pretendu Naturel. avec cet
Epigraphe principiis obsta, serò medicina paratur,
cum mala per longas invaluere moras.

On à toujours regardé jusqu'à present, comme l'accouchement naturel celuy, ou l'enfant sort la tête la premiere, par les seules forces expultrice de la matrice, il paroit par l'experience la plus reïterée et le calcul le plus exact que c'est l'accouchement le plus sur, le plus frequent, et le moins dangereux. l'homme et les brutes sont soumis constamment à cette loi; et il est demontré que de mille femmes qui accouchent, plus de 950 donne le jour à leurs Enfants sans le moindre obstacle et que ni l'un ni l'autre ne courrent le moindre risque. d'apres cette observation faite sur la nature même, on a toujours cherché à favoriser cette espece d'accouchement, et l'art ne vient au secours que quand cette fonction naturelle est empechée, soit par des obstacles, ou par des accidens qui mettent en danger la mere ou l'enfant.

Une autre espece d'accouchement qui approche le plus du naturel selon tous les accoucheurs, mais qui ne peut etre terminé, souvent avec fruit, sans le secours de l'art, c'est lorsque l'enfant presente les pieds ou les fesses; on sent de reste de quelle utilité la chirurgie peut être dans les cas.

On ne peut dissimuler que l'accouchement naturel, ne soit quelquefois troublé par des obstacles ou des accidens qui surviennent, mais ce sont des exceptions à la regle, et on ne doit pas moins regarder comme accouchement naturel, par excellence, qui se termine la tete la 1.ere autrement ce seroit conclure du general au particulier. et dire que toutes les femmes et les enfans courrent toujours les plus grand risques de perdre la vie dans cette espece d'accouchement, c'est dire que l'espece humaine est la plus malheureuse laquelle n'a pas le même avantage que les autres pour se reproduire, ce qui est absurde.

C'est pourtant contre l'accouchement que j'appelle naturel par Excellence que M. Serin s'eleve, il le nomme pretendu naturel, et pretend qu'on ne doit jamais confier à la nature le soin de cette fonction, et que l'art doit oter a l'oeil philosophique le plaisir de contempler cet ouvrage inimitable.+ tel est l'objet de son memoire qui à la prolixité prés n'est pas sans merite par rapport a plusieurs observations interessantes qu'il contient.

+ enfin suivant son sisteme l'espece humaine ne doit se repeupler que d'agrippas.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Suivant notre auteur les dangers qui resultent de l'accouchement naturel sont ~~frequents~~ innombrables, et c'est pour les eviter ~~avec~~ avec avantage continue-t-il, que j'avais les donner a connoitre, je les exposerai donc dans la 1ere partie sous les couleurs les plus vives et j'y joindrai les methodes qu'on met journellement en ~~pratique~~ usage pour y remedier. La 2de partie presentera un moyen d'y parer en toute occasion. moyen simple, aisé et exempt par lui meme du meme peril. La 3e partie est consacrée par l'auteur à des preuves qu'il appelle confirmatives de sa methode tirées de excellents auteurs, a qui il croit qu'il n'a manqué malheureusement que de diriger leurs vues constamment sur ses principes vers le but general qu'il se propose d'etablir.

Je vais suivre le plus succintement que je le pourrai les 3. parties de ce memoire, et je crains bien que l'academie ne soit pas convaincue que m. serin a donné dans l'extrême.

1ere partie. M. serin convient d'abord qu'on a regardé comme naturel, l'accouchement ou l'enfant presente la tete la premiere dans une bonne position, et qu'on l'a regardé comme l'expression de l'ordre de la nature, en suivant cette marche dit-il l'homme se produit de tous les tems avec aisance; mais que si l'on mette de coté toute prevention on doit convenir avec lui que les dangers de cet accouchement sont plus frequens que ses facilités.

L'auteur expose ensuite les dangers innombrables qu'en courent la mere et l'enfant dans l'accouchement ordinaire; ceux de la mere se trouvent reduits a cinq. et ceux de l'enfant à trois.

Le 1er danger pour la mere, est la saillie forcée et douloureuse qu'eprouvent les parties genitales; " parceque, selon notre auteur,
" les surface de la tete de l'enfant a mesure qu'elle avance, ne se
" reunissant point en double plan incliné, le col de la matrice ayant
" eprouvé une dilatation graduée; etant grosse et arrondie, elle est
" peu propre au moment du part a faire l'office de coin, elle pousse
" le col au devant d'elle en proportion de la resistance qu'il offre;
" la tete parvenue dans le petit bassin, comprime de toutes parts les
" parties adjacentes, les pousse en devant ainsi que le vagin dont
" les rides transversales s'accumulent à l'entrée de la vulve, d'ou il
" resulte que ces parties repliées sur elles memes forment un
" obstacle d'autant plus grand que la pression est uniforme sur toute
" la circonference du petit bassin. cette resistance seroit moins
" grande ajoute M. S. si la tete au lieu d'etre poussée directement vers le centre du petit bassin etoit dirigée alternativement vers les bords"; voila suivant notre auteur la 1ere cause de la lenteur des

accouchemens, surtout lorsque les Eaux sont écoulées dès le commencement du travail.

La futilité d'un tel raisonnement est sensible à quiconque connoit la vrai mecanique de l'accouchement naturel; jamais ces accidens ne se rencontrent à une femme qui accouche pour la 1.ere fois; ils n'arrivent qu'à celles qui ont éprouvés des chutes du vagin; l'observation que l'auteur apporte en preuve prouve qu'il a pris le change: une

1.ere Obs.

femme étoit en travail depuis deux jours, les Eaux écoulées dès les p.res douleurs. la tete du foetus, de volume ordinaire, poussoit le col de la matrice, les rides du vagin et les jambes du clitoris. M. Sorin fut obligé de soutenir les parties jusqu'à ce que la tete eut franchi le detroit; sa crainte redouble en voyant la forte saillie qu'elles faisoient à la vulve; sans les précautions qu'il prit les accidens auroient été plus graves. Cette femme accouchoit pour la 2.de fois la lenteur de ce travail avoit de beaucoup surpassé celle de sa p.re couche. C'est l'aveu de M. Sorin, qui auroit du reconnoitre la cause de la saillie du vagin, suite de la 1.ere couche, et à laquelle tout le monde obvie lorsqu'elle se rencontre. Ce cas avéré je conviens avec l'auteur que les obstacles ~~seroient~~ seront encore plus grand si la tete s'avance obliquement, mais ce n'est point ici le cas d'un accouchement naturel simple, c'est un accouchement laborieux.

" Si la tête est obliquement posée, sur une des tuberosités, ajoute
" M. S. elle froisse les parties molles interposées, et aggrave ~~[illegible]~~ le danger
" de la 1.ere espece, c'est à dire la saillie du vagin, et l'accoucheur qui
" veut rendre par principes à la tête une situation plus droite et plus
" parallele augmente la saillie susd.te, les parties se gorgent inegalement
" s'allongent et oposent à l'uterus des resistances plus multipliées, qu'il
" ne peut vaincre qu'en poussant les parties genitales." L'auteur semble ici meconnoitre le 1.er signe de l'enclavement, prevenu que les parties de la femme ne se pretent pas ordinairement avec assez de facilité au passage de la tete de l'enfant il rapporte tout a son 1.er danger.

Le 2.d danger pour la mere, selon M. S. c'est d'etre 12, 15, 24 heures à souffrir, quelquefois 2 ou 3 même huit jours. mais à ne parler que de la durée ordinaire il trouve que le temps est encore trop long lorsqu'il faut souffrir sans relache jusqu'à l'entiere expulsion de la tete, ce qui dit il occasionne des saillies forcées, le gonfl~~[illegible]~~ement du rectum la distension
" de la ~~matrice~~ vessie, l'écartement des symphises, le tenesme, les anxiétés
" les engorgement du poulmon, l'âme est tourmentée par l'incertitude
" de l'avenir, quel tableau? s'écrie l'auteur, quel remede, qu'un lenteur philosophique ~~[illegible]~~ peu de beurre et quelques lavemens.
je ne m'arreterai point sur ce recit ce seroit abuser de l'attention de l'acad.ie nous verrons plus bas, s'il vaut mieux aller chercher les pieds, avant la dilatation du vagin lors même que l'orifice de la matrice n'admet qu'à peine le bout du doigt.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Les convulsions sont le 3e. danger que court la mere dans le travail
Elles sont occasionées selon notre auteur par les maux qu'endure la femme tels
quels qu'il a rangés au 2d. peril. Mais cet accident est connu de tout
le monde. Il est même quelquefois si pressant qu'on n'a pas le tems de
secourir la femme qui en est attaquée, d'autrefois néanmoins on est
obligé de temporiser et quoique l'on soit sur que l'accouchement seul peut y
mettre fin parce qu'il n'est pas toujours possible d'operer; L'auteur rapporte
ici 3 observations (·) qui prouvent le danger des convulsions; Il prefere
lorsqu'on ne peut repousser la tete, de vider le crane &c; parce qu'il regarde
le forceps comme une ressource terrible, qui ne fait qu'accroitre les douleurs.
M. S. n'aime point le forceps Il le regarde comme dangereux; mais sa
4e. observ. est trop remarquable pour ne point en donner ici quelque idée.
une femme [illegible] provoquoit des douleurs assez fortes, la tete de
l'enfant, de volume mediocre, s'avançoit dans la cavité du petit bassin
la face tournée vers un des ischions Elle poussoit en avant le col de
la matrice dont l'orifice ne se dilata en 3 jours que de la largeur d'un
écu de 6tt quoique les douleurs eussent été fortes, chaque douleur étoit
suivi d'un hoquet, les saignées, les demi bains, les calmans ne produisirent
aucun effet, le 4e. jour les douleurs étoient affoiblies, la femme avoit
toujours le hoquet; les convulsions succederent aux accidens, on eut
recours à l'accouchement, assuré quoiqu'avec peine de la mort de
l'enfant, on vida le crane &c. Il survint des douleurs, la tete sortit,
mais les epaules étoient si larges que l'orifice uterin qui n'avoit pas
preté se dechira plutot que de ceder, ainsi fut terminé cet accouchement
dont la malade toujours agitée de convulsions fut victime; Si M. S.
mettoit a bas toute prevocupation Il conviendroit que la tete s'étoit
enclavée des les pr. jours ce qu'il n'est pas étonnant, qu'au dernier degré
de cet état, les convulsions soient survenues. j'avoue que j'ai de la peine
à comprendre comment les epaules ont dechiré l'orifice uterin, quoiqu'il
en soit nous avons une autre idée que lui des convulsions qui compliquent
l'accouchement, Elles surviennent, des le commencement, ou pendant la
durée du travail, mais sans entendre la dessus, tout le monde conviendra
que ce n'est pas une raison d'exclure ~~absolument~~ l'accouchement
naturel, puisque ce n'est point un accident si commun, et auquel
on remedie suivant l'exigence des cas
Le 4e. danger pour la mere dans l'accouchement naturel, dit M. S.
" c'est l'inflammation qui survient si frequemment ~~dans~~ les organes de
" la generation et en [illegible] pour l'ordinaire celle des parties subjacentes."
L'auteur suppose ici une tete arretée dans sa route depuis 10 a 12 heures.
Il rapporte tout ce qui peut survenir dans ce cas, l'engorgement, la tumefaction,
la sensibilité du ventre la gangrene &c. je reconnois ici les effets de
l'enclavement qui deviennent funestes si l'accoucheur n'a pas recours à tems
au moyen connu, (au forceps). Il convient pourtant que les saignées &c.
ont peu d'efficacité. que l'accouchement par art (forceps) est douteux
il ne faut s'attendre suivant ses principes, qu'à une terminaison malheureuse

(·) ce sont
la 2d. 3e. et 4e.
du memoire

tel que la gangrene, la suppuration, le squirre &c. et s'appuye de plusieurs observations. le squirre dit il est peut etre celle ou l'art s'applaudit le plus de ses ressources. il cite deux faits qu'il attribue à l'inflammation survenue dans l'accouchement. il n'avoit point de methode quelque douce qu'elle soit qui l'on previenne les suites, la matrice etant alors si contractée et si desséchée que la version de l'enfant n'est pas permise; voici un cas que l'auteur attribue à l'inflammation qui l'on precede l'accouchement. je crois que l'on y reconnoitra aisement qu'elle etoit l'effet de la tête enclavée et rien de plus. C'est la 5.e obs. de l'auteur. une femme etoit en travail depuis 3 jours la tete etoit descendue jusqu'au milieu du petit bassin, elle le combloit et le detroit la vulve etoit gonflée et legerement enflammée, le vagin sensible et douloureux le pouls fort et frequent, la malade etoit brulante, elle avoit beaucoup de mal a la tête, et deliroit parfois, elle avoit le hoquet des nausées et des vomissements[+] des saignées parurent procurer du calme M. S. jugeant l'enfant mort, il ouvrit le crane &c. et finit l'accouchement, l'inflammation a neanmoins continué ses progrès et s'est terminée par gangrene. des eschares se detacherent deux entre autres plus remarquables par leur volume dont la texture faisoit connoitre que c'etoit les bords d'une rupture faite à la matrice. cet evenement luy a dit il, servi de base à un memoire que l'academie a couronné en 1776. je ne vois dans cette observation qu'un enclavement, negligé, et dont on auroit assurement prevenu les suites dès le 1.er jour. il n'y eut pas non plus de rupture à la matrice, mais bien une portion du bord de l'orifice de la matrice qui s'est detaché par la gangrene. L'auteur vient ensuite à l'enclavement, qu'il dit etre occasionné tant par l'etroitesse du bassin que par l'inflammation du canal (du vagin sans doute) alors continue M. S. la main de l'accoucheur doit s'armer du forceps. cet instrument d'après les ecrits modernes l'ancre salutaire qui doit preserver le vaisseau des ecueils, et le sauver du naufrage. vous croiriez d'après cette belle metaphore que M. S. fait bien du cas du forceps. au contraire, quelques soient selon lui les conditions les plus favorables pour appliquer cet instrument, on ne peut en faire usage sans endommager les parties de la femme et la tête de l'enfant; qu'en applatissant cette tete sur les cotés ou l'allonge d'avant en arriere l'on n'en diminue point l'obstacle, que l'on fracture même les os du crane, lorsque des parties comme la main ou le pied pendent lors interposées, et s'opposent à l'effet de l'instrument. L'auteur prouve ce qu'il avance par des faits. (*) il s'etaye de l'autorité de M. fried. le pere cel. accoucheur
" de strasbourg qui avoit etabli pour precepte qu'il valoit mieux sacrifier
" l'enfant au salut de la mere en luy ouvrant le crane plutot que de les
" perdre tous deux en se servant de cet instrument. M. fried le fils n'ayant pu retourner un enfant appliqua le forceps. ses tentatives furent inutiles, et la femme perit de convulsions. à l'ouverture du cadavre on trouva la main de l'enfant interposée entre sa tete et les parties de la mere; cette main etoit toute meurtrie. M. S. rapporte une autre observ. pour confirmer celle cy.[+] une femme etoit en travail depuis trois heures revolues, le col de la matrice etoit presque effacé, mais les douleurs s'affoiblissoit, voulant suivre le torrent. M. S. appliqua le forceps il eut beau tirer en travaillant et à plusieurs reprises, il fut obligé de ceder a un autre qui echoua aussi, alors il se determina a repousser la tete ce qui luy reussit avec assez de facilité. il s'apperçut en

[Margin notes:]
+ nombreux
(*) vid. les 10, 11 12 et 17. obs.
+ c'est la 12.e

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

operant que le pied de l'enfant s'étoit engagé avec la tête, l'accouchement fut terminé quoique avec peine, le pied étoit meurtri, l'enfant survécut 12 jours et mourut de convulsions, il avoit une fracture au crâne. par le tourner qui est le premier moyen de l'art des accouchement on évite de semblables malheurs. dans l'observ. 17e l'enfant perit encore d'une fracture semblable.

Enfin le 5e danger que court la mère c'est l'hémorragie, et la rupture de la matrice; le 1er cas est connu, M. S. n'aime point le procedé de M. Puzos. il prefere ~~[illegible]~~ la version de l'enfant à l'instant que le sang coule.

La rupture de la matrice devroit bien plus intéresser, il est vrai qu'elle est fort rare, M. S. dit cependant l'avoir observé cinq fois et M. Roederer son collegue 2. il ne cite pourtant aucun fait. c'est ici son triomphe; jamais cet accident n'arriveroit si l'on faisoit toujours la version de l'enfant. Enfin lorsqu'il est arrivé ~~[illegible]~~ notre auteur ne voit plus que la section Césarienne, ou l'application du forceps; M. Sering qui a vu cinq fois la rupture de la matrice, sans en donner un seul exemple, auroit bien dû nous dire comment le forceps est utile dans le cas.

Les convulsions sont le 1er danger pour l'enfant dans l'accouchement naturel. M. Sering répète ici ce qu'il a dit plus haut, sa methode seule peut l'en garantir, il pense de plus que l'application du forceps peut en être la cause, parce que selon sa 17e observ. un enfant qui avoit été tiré par le forceps eut des mouvemens convulsifs. il avoit une plaie au cuir chevelu, et comme il mourut on trouva une fracture à la partie antérieure et supérieure du pariétal, qui s'étendoit à la partie écailleuse de l'os des tempes et au bord du coronal; la réponse ici est dans Celse; non crimen est artis ~~[illegible]~~ si quid professoris habetur.

Le 2d danger pour l'enfant est le volume de la tête qui remplit exactement les parties de la femme, et le met dans le cas de perir d'apoplexie, le chevauchement des os du crâne y contribuant pour beaucoup.

Enfin le 3e danger est l'entortillement du cordon ombilical autour du „ col, son pincement entre la tête et les os du bassin, la version seule est „ capable d'assurer la vie du fœtus. La pratique journaillière fourmille de preuves contraires. et l'indication à terminer l'accouchement par les pieds n'existe que lorsque le cordon precede seul cas que l'on puisse prevoir.

Telles sont les raisons qui determinent M. S. à ne jamais commettre à la nature le soin de l'expulsion de l'enfant; l'academie sent bien que l'auteur a pris les cas particuliers pour le general. en consequence il propose dans sa 2de partie un moyen nouveau pour prevenir ces accidens ~~[illegible]~~ innombrables.

2de partie. „ On demande dit M. S. avec une avidité de curiosité, quel est le moyen si „ simple, si aisé, si peu dangereux, par lui même . . . c'est de pratiquer „ la version de l'enfant à la faveur des eaux, et de le tirer par les pieds, „ aussi tôt que les passages sont susceptibles d'une dilatation sans violence. L'auteur n'attend pas que le vagin soit dilaté, ni que l'orifice uterin soit effacé, pourvu que ce dernier soit dilaté de la largeur d'un écu de six livres, une dilatation beaucoup moindre ne l'empeche pas d'operer, parce que de la même

maniere qu'il procede pour introduire les doigts successivement les uns après les autres dans le vagin, il en fait autant pour dilater l'orifice de la matrice. Il menage les membranes, en suspendant toutes fois lors qu'il survient quelque douleur expulsive, ensuite il les pince pour laisser écouler les eaux et penetre en même tems dans la matrice; il repousse la tête pour aller chercher les pieds. Il palpe tout le corps de l'enfant afin de s'assurer si le cordon n'entortille pas le col ou autres parties, ce qui seroit dangereux de ne pas prevenir, ~~Il attire les~~ ~~[illegible]~~

Ensuite il attire les pieds sans attendre que la matrice agisse, mais auparavant il place les bras de l'enfant le long du corps, parce qu'il est suivant lui trop douloureux pour la mere d'être obligé de les degager après coup. Il les amene donc le long du corps. M. S. se doute bien que l'on pourra objecter contre ce point, il se contente de repondre qu'il sait bien que quelques uns veulent qu'on les laisse devers avec la tête, methode vicieuse, dit il, il a raison si l'enfant est de volume ordinaire, mais il ne doit pas ignorer qu'il y a des preceptes pour degager les bras. Il ~~[illegible]~~ dit a la verité qu'il l'a voulu faire ce qu'il a éprouvé trop de difficultés, lorsque les jambes sont sorties. M. S. temporise pour donner le tems a la matrice d'agir, alors par des mouvemens lateraux sans il tire jusqu'à la tête; puis il glisse les deux doigts indicateurs l'un sur le dos l'autre sur la poitrine de l'enfant, pour soutenir l'orifice de la matrice, poussant chaque doigt l'un sur l'occiput, l'autre sur la machoire inferieure il fait faire un mouvement d'abaissement a la tête qui par ce moyen presente le moindre diametre, alors il en fait l'extraction sans peine; la simplicité de ce procedé est si frappant selon notre auteur qu'il merite le 1er rang dans toutes les lois de la nature, il n'exige aucun instrument pas même celuy qui semble avoir triomphé de tous les autres. C'est le noyau de Hippocrate qu'il tire par l'extremité la plus mince, ce qui rend sa methode plus analogue aux loix mecaniques; c'est le veritable coin qu'il imite bien superieur a celuy que forme la tête lors qu'elle vient la pre[mière]. 24 observations confirment ce que M. S. avance, par ce moyen il a eu le bonheur de faire franchir a des têtes ordinaires, les bassins retrecis. voyez les obs. 39, 40 et 41. Je crains bien que M. S. n'ait un peu embellit les preuves de projet d'accoucher qu'il adopte. Car 1° on n'agit jamais comme l'on veut dans la matrice, et il faut operer avec justesse et promptitude, on n'est jamais maitre de debarrasser étendu au dela matrice les parties entortillées par le cordon; enfin je ne le crois pas non plus qu'il place à volonté les bras le long du corps de l'enfant avant d'en faire l'extraction, on est toujours obligé de les degager quand il en est tems. 3° l'extraction de la tête n'est pas toujours aussi facile ~~que~~ que M. S. l'annonce, on ne peut pas toujours maitriser les difficultés, et il etoit reservé a M. Levret de clairer la chirurgie sur ce point... d'ailleurs il est absurde de chercher à troubler la nature dans ses fonctions l'art ne doit l'aider que lorsque le cas l'exige; d'autrefois l'art supplée à la nature mais c'est toujours en l'imitant. ainsi faire l'accouchement par les pieds sans necessité, et sans que les parties soient tout a fait disposées à permettre l'introduction de la main, c'est un abus qui expose bien plutot les femmes et les enfans aux dangers que l'auteur veut prevenir.

3e partie. Dans la 3e partie de son memoire M. S. s'etaye de l'autorité des anciens qui ont parlé de l'accouchement par les pieds. et des modernes. ceux cy ne l'ont recommandé que lors qu'il est demontré qu'il seroit dangereux de ne pas le faire. les anciens au contraire en ont parlé d'après la nature; Ils ont observé qu'il arrivoit quelquefois que les enfans presentoient les pieds et venoient bien dans cette position, néanmoins Ils craignoient toujours cette espece d'accouchement. à cause des obstacles qui se rencontroient fort souvent. et des accidens qui resultoient les suites. M. S. leur reproche de n'avoir pas senti l'excellence de cette espece d'accouchement; et de l'avoir negligé pour recourir aux moyens meurtriers dont on faisoit usage alors. si M. S. se transportoit en Imagination aux tems de ces hommes qui n'en sont pas moins celebres; s'il faisoit attention aux bornes des connoissances que l'on avoit, sur la structure du bassin dont on connoissoit a peine les diametres, Il jugeroit que leurs connoissances etoient en proportion aussi etendues que les notres; si les anciens avoient connu l'art de degager les bras, Ils n'auroient point laissé a paré la gloire de devenir le restaurateur de l'art des accouchemens, comme Ils ne connoissoient point cette ressource Ils se raprotent avec raison l'extraction de l'enfant par les pieds.

L'academie ne peut point adopter les preceptes que M. S. veut etablir cependant elle peut tirer parti de plusieurs de ses observations. principalement sur l'attache du placenta au col de la matrice. obs. 20 et 38; Les obs. 12, et 17 peuvent encore etre conservé en ce qu'elles serviroient a faire connoitre combien l'on doit etre circonspect dans l'application du forceps. 2 autres, 26 et 27. pourroient encore servir a prouver que les jumeaux sont renfermé dans les mêmes membranes puisque dans l'une, un enfant presentoit la tete et l'autre le pied en meme tems dans l'autre chaque enfant presentoit un pied. enfin la 3e partie du memoire qui contient quelques ~~[illegible]~~ recherches sur l'accouchement contre nature n'apprend rien de neuf sur cet objet.